

Idées sur le DH

Réseaux RDH novembre 2008 Numéro 22



Les Droits humains et l'étape du Développement

Wulf Gaertner, Université d'Osnabrück

Les individus doivent-ils choisir entre les droits humains d'un côté et la croissance économique et la prospérité de l'autre ?

Amartya Sen (6) avance l'argument selon lequel si les pauvres avaient le choix entre la liberté politique et la satisfaction de leurs besoins économiques, « ils choisiraient toujours la deuxième possibilité » (p.148). La réponse de Sen à cette question souligne le rôle instrumental de la démocratie et des libertés politiques dans le développement économique. Fukuda-Parr (1) remarque que certains principes fondamentaux ne devraient pas être soumis à un choix pour des raisons d'efficacité. Un des principes de base, selon lui, est que le droit de chaque individu devrait être considéré comme étant aussi important que les autres. Dans le cadre de sa théorie de la justice, Rawls (4) a insisté sur la priorité des libertés fondamentales mais il a également reconnu que pour une période donnée, il pouvait parfois y avoir un échange entre la liberté et les bénéfices économiques. Dans le cadre d'un projet sur « les choix sociaux empiriques », nous nous sommes intéressés à la valeur ou à l'importance que les individus attachent aux droits humains fondamentaux par rapport aux bénéfices économiques (2). Nous avons demandé à un grand nombre d'étudiants pendant une durée assez longue de se prononcer sur le scénario suivant :

Imaginez un pays complètement ruiné économiquement par une longue période de dictature. Le pays se libère finalement du joug de la dictature. Imaginez maintenant qu'un consortium international propose un prêt considérable pour relancer l'économie. La condition préalable à l'attribution de ce prêt stipule, néanmoins, que les employés de ce pays renoncent à certains droits fondamentaux, dont le droit de grève. Sans ce prêt, tous les droits humains fondamentaux pourraient immédiatement être réinstaurés comme promis après la chute de la dictature. Quelle serait votre décision ?

En 1989, beaucoup plus de 60 pour cent des étudiants de l'Université d'Osnabrück en Allemagne ont affirmé qu'ils choisiraient sans hésiter le retour des droits humains fondamentaux (2). Ce pourcentage a continué de baisser sans interruption ces dernières années pour atteindre 37 pour cent en 2003. Dans les Etats baltes, seulement 13 à 15 pour cent des personnes étaient favorables aux droits fondamentaux (1998 et 2001). En Chine, mais également en Malaisie et au Mexique, il existe des zones spéciales d'exportation où les travailleurs abandonnent certains de leurs droits afin d'être embauchés. Est-ce seulement un phénomène isolé ou passager ?

Comment peut-on comprendre l'attrait limité que peuvent avoir les droits humains dans les pays en développement, et en particulier dans les pays émergents ? Ceci peut-il se justifier ? Les règles démocratiques sont-elles des choses que seuls les pays riches peuvent s'offrir ? Ou comme Amartya Sen l'a expliqué dans son livre *Development as Freedom (Le Développement comme forme de liberté)* (6), la liberté politique est-elle un luxe qu'un pays pauvre ne peut simplement pas « s'offrir » ? La réponse de M. Sen est que « les droits politiques, y compris la liberté d'expression et de discussion, ne sont pas seulement au centre de la définition des réponses sociales aux besoins économiques, mais ils sont également fondamentaux pour la conceptualisation des besoins économiques eux-mêmes ». (6, p. 154).

Quelle est la valeur des droits humains ?

Les droits humains ont une valeur intrinsèque et une valeur instrumentale. Imaginez un groupe minoritaire qui n'a pas les mêmes droits dont jouit la majorité de la population. La minorité se sentirait humiliée et par conséquent risquerait de manquer d'estime de soi, l'un des biens de base dans le concept de justice de John Rawls (4). Sinti et Rome en Europe continentale et les travailleurs agricoles migrants en Chine en sont des exemples. Si certaines minorités n'ont pas le droit d'envoyer leurs enfants à l'école, non seulement la génération actuelle mais également la génération future demeureront exclues de la société. Le même argument s'applique au droit de vote. Un traitement inégal est non seulement injuste, mais il est aussi politiquement dangereux, car il sème la graine de possibles troubles à l'avenir.

Le droit à la jouissance des droits civiques, politiques et économiques prend toute sa valeur instrumentale quand ces droits produisent des systèmes de fonctionnement de qualité (5). L'accès à des soins médicaux de qualité est une condition préalable pour mener une vie saine, et l'accès à une éducation de qualité élargit grandement les possibilités offertes à un individu. Il est évident qu'afin de jouir pleinement et profitablement de ces droits, il doit y avoir des devoirs concomitants en parallèle (1,7). Si la constitution d'un pays quelconque accorde le droit à l'éducation mais que dans le voisinage d'un individu jeune il n'y a pas d'école ou que la qualité du système éducatif est très mauvaise, les possibilités offertes à ce jeune individu et à beaucoup d'autres personnes diminueront radicalement.

Les droits humains sont-ils préjudiciables à la croissance économique ?

Quand on étudie les périodes de taux de croissance dans le temps durant les trente dernières années dans la plupart des pays d'Europe occidentale où les droits humains ont été accordés en grands nombres aux citoyens et que l'on compare ces taux de croissance avec ceux de la Chine ou de la Corée du Sud pendant la même période, on peut se demander si effectivement les droits humains et leur exercice sont inversement proportionnels à la croissance de l'économie dans son ensemble. Néanmoins, si l'on utilise une période assez limitée et pas une durée de 100 ou 150 ans et si l'on réduit la comparaison aux nations susmentionnées, on peut facilement avoir une image trompeuse de la situation. Il est parfaitement évident que le droit d'accès à des soins médicaux de qualité et le droit d'accès à une éducation de qualité entraînent une plus grande productivité et, puisque comme on le voit les économies évoluent constamment en terme de structure, ceci entraîne une plus grande capacité d'adaptation de la part de la main-d'œuvre. Ces deux droits contribuent à augmenter le nombre et la qualité des capacités des individus et par conséquent augmentent leur capital de compétences (5). Tout ceci assure la promotion de la croissance. Si les droits humains entraînent une plus grande participation politique du citoyen moyen et renforce le pouvoir de négociation de la main-d'œuvre, les inégalités diminueront. Persson et Tabellini (3) ont montré qu'un niveau plus élevé d'inégalités économiques entraîne une croissance plus lente. Les auteurs, cependant, reconnaissent que ce lien n'est valable que pour les pays démocratiques. L'idée théorique sous-jacente concernant le verdict des auteurs est qu'une plus grande égalité entraîne moins de redistribution par le biais d'interventions gouvernementales, ce qui sous-entend que la redistribution gouvernementale freinerait la croissance en décourageant l'investissement.

Le rapport entre les droits humains et la croissance économique est complexe et multidirectionnel. Les bénéficiaires tout comme les responsables ont des devoirs afin d'assurer la pleine protection des droits humains pour le bien de tous les groupes sociaux. Dans le cadre de ces efforts, il faut se poser des questions difficiles et parfois provocantes. Il faut encore faire des recherches supplémentaires afin d'étudier les questions de perception, l'économie politique de la prise de décision et de la mise en œuvre des politiques fondées sur les droits humains, et les liens de causalité avec divers types et étapes de la croissance économique.

Quelques documents de référence :

1. Fukuda-Parr, Sakiko. *Human Rights Based Approach to Development – Is it Rhetorical Repackaging or a New Paradigm?* Idées sur le DH (HD Insights), HDR Networks, Numéro 7 (2007).
2. Gaertner, Wulf. *Individual Rights versus Economic Growth*. Journal of Human Development 9 (2008).
3. Persson, Torsten, et Guido Tabellini. *Is Inequality Harmful for Growth?* American Economic Review 84 (1994).
4. Rawls, John. 1971. *A Theory of Justice*. Cambridge, Ma, Harvard University Press.
5. Sen, Amartya. 1985. *Commodities and Capabilities*. Amsterdam, North-Holland.
6. Sen, Amartya. 1999. *Development as Freedom*. Oxford, Oxford University Press.
7. Steiner, Hillel. 1994. *An Essay on Rights*. Oxford, Blackwell.

Remarque: Idées sur le DH (HD Insights) sont des contributions des membres du réseau et ne représentent pas nécessairement les opinions du PNUD.